

de cette Commission le 28, & rapporterent aux Chambres assemblées, que Sa Maj. ne vouloit rien changer au jour qu'Elle avoit indiqué pour recevoir les représentations. Le Jeudi, jour indiqué par le Roi, le premier Président & les deux autres Présidens se rendirent à Versailles, & Sa Maj. après avoir lû les représentations, répondit « qu'Elle étoit allé une première fois signifier en personne à son Parlement que son intention étoit qu'il ne prit point connoissance des affaires de Bretagne, & que se renfermant dans les bornes de la partie d'Autorité qui lui est confiée, il ne s'exposât pas à forcer Sa Maj. de venir une seconde fois lui intimer ses ordres » Le premier d'Août le premier Président rendit compte aux Chambres assemblées de cette réponse du Roi, & l'on nomma des Commissaires pour l'examiner.

Mais en attendant ce qui se présentera enfin bientôt du jugement à rendre à *Rennes* des Magistrats emprisonnés, le Sieur de la Chalotais a été transféré le 3. Août à *Rennes*, lieu de son délit, sous l'escorte d'un gros Detachement de Dragons du Régiment d'Autichamp.

Dans une assemblée publique de la Compagnie des Indes tenuë à *Paris* sur la fin de Juillet, l'Administration a rendu compte aux Actionnaires de leur situation, des progrès de la Compagnie dans les différens objets de son commerce, qui produiront à la vente prochaine une rentrée de dix-sept millions ou environ, sur lesquels les dépenses nécessaires prises, ainsi que les sommes destinées à acquiter les dettes, il ne restera que douze millions pour l'expédition de 1766 à 1767, somme insuffisante pour l'élévation graduelle qu'il est nécessaire de donner à

*Compagnie  
des Indes.*